



Collectif de Soutien aux Sans-Papiers du Trégor-Goëlo (182)

Compte-rendu de la réunion du lundi 3 décembre 2018, 20 h 30

«Espace Sainte Anne»

Présent(e)s : 23 - Excusé(e)s : 4

Ordre du jour

1. Point sur les dossiers/permanences
2. Formations
3. Bilan de l'action «Droits de l'Enfant», rencontre avec le CD22
4. Action du 18 décembre 2018
5. Coordination régionale : prochaine édition
6. Questions diverses

1. Point sur les dossiers

- Bilan sommaire de la vingtaine de dossiers pris en charge, durant les permanences, en novembre :
 - 6 demandes de TDS en cours
 - 3 demandes d'asile X
 - 2 recours devant la CNDA
 - 2 recours devant le T. A.

À noter que le CSSP joue, à présent, le rôle de «prestataire» pour Coallia qui nous adresse des demandeurs afin que nous constituions les dossiers !

Les permanences sont très fréquentées : 16 personnes durant la semaine dernière...

Après constat des pratiques draconiennes de la préfecture, il devient urgent de solliciter un rendez-vous avec le Préfet, afin de l'interroger sur sa gestion de l'accueil des étrangers

2. Formations

Philippe lance un appel afin que de nouveaux volontaires, pour assurer les permanences, rejoignent l'équipe en place.

Des formations de base :

«Comment recevoir et accueillir le public ? »,

«Quelle demande privilégier : demande d'asile ou demande de TDS ? » vont être proposées dès le début janvier (indiquez vos noms et vos disponibilités auprès de Philippe V)

3. Bilan de l'action «Droits de l'Enfant», rencontre avec le CD

À l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'Enfant, un rassemblement de 40 personnes devant la MDD (Maison du Département) a eu lieu, le 20 novembre. En parallèle, un courrier, rédigé par la cellule «MNA» du CSSP avait été adressé à Mme le Sous-Préfet, au maire de Lannion et au député local. Celui-ci a renvoyé au président du CD 22...M. Cadec nous précise que «[après l'étude de la minorité du jeune] les résultats sont présentés à l'intéressé», «une copie du PV d'expertise est adressé aux services départementaux»

La rencontre (enregistrée) avec M. Sorgniard, du service «Enfance/Famille», au CD 22, s'est déroulée le 29 novembre dernier, avec la présence, outre le CSSP, de représentants du Collectif de Paimpol.

La mission MNA, ouverte en octobre 2017, compte à présent 17 permanents, dont 6 travailleurs sociaux, 1 personnel administratif, 1 infirmière, le recrutement d'un(e) psychologue est prévu en février 2019.

Le renforcement des structures d'accueil va se poursuivre (créations de 40 places, en 2019) et la volonté d'accompagner les ex-MNA pris en charge par la structure, après 18 ans a été exprimée.

S'agissant du nombre croissant de jeunes non reconnus mineurs par ses services, M. Sorgniard indique qu'il faut distinguer les jeunes, adressés par d'autres départements (réorientation nationale) qui sont, le plus souvent, mineurs et les jeunes qui arrivent spontanément, qui se révèlent, selon ses dires, le plus souvent être majeurs.

Conclusion : s'agissant de la prise en charge des MNA, quand bien même la délégation dresse un bilan globalement positif de cette rencontre, il est important d'envisager des actions pour dénoncer la «non-assistance à personne en danger» et/ou la «mise en danger de la vie d'autrui», par exemple, avec l'aide du Bureau de Défense des Mineurs de la juridiction judiciaire compétente, déposer une action nominative en référé

4. Action du 18/12/2019

- Le CSSP étant signataire de l'appel national (<http://cssp-lannion.fr/journee-internationale-des-migrants/>), une action locale s'impose, sous une forme qui reste à préciser, *a priori*, un rassemblement à 18 h. à Lannion.
Afin d'élargir aux organisations, syndicats, partis,..., une réunion préparatoire est fixée le 10/12, à l'Espace Sainte-Anne, à 18 h

5. Coordination régionale du 15/12

La prochaine Coordination régionale Bretagne/Pays de Loire/Normandie aura lieu le 15 décembre 2019 à Douarnenez, de 14 à 18 h, avec une formation «Ouvrir un lieu, comment faire ?» (sous réserve) 10 membres du CSSP s'y rendront. À cette occasion, les contours de cette action seront précisés.

6. Questions diverses

-La représentation théâtrale, prévue le dimanche 18/11 à Trégastel, a dû être annulée. Une autre date est envisagée en avril 2019

-Concert de Sunyata E. B. : le samedi 09 mars 2019, à l'Île-Grande (à confirmer) avec, en première partie, la chorale «Corinne et les bouquets mystères» (<https://www.facebook.com/La-Chorale-Corinne-et-les-bouquets-myst%C3%A8res-819796778192868/>)

-Courtoujours : l'édition 2019 aura lieu durant l'avant-dernière semaine de janvier, avec, entre autre, le 24/01 à Perros-Guirec, une soirée consacrée au cinéma africain et bien sûr, la soirée de clôture le 26/01 au «Carré Magique» (pour mémoire, les recettes de la partie «restauration» sont reversées au Collectif)

-Le fest-noz du 17/11, au Vieux-Marché, au profit des migrants accueillis localement a été un succès, avec près de 400 entrées. Une partie de la recette sera également versée au CSSP

-Dans le cadre du Noël solidaire, organisé par «Le Bon Cap», une liste des invités du CSSP est établie

-Une réunion œcuménique destinée à régler les problèmes d'hébergement d'une famille algérienne hébergée par l'Évêché, avec la participation de l'imam local, se tiendra le 17/12 au local du CSSP à 18h.

-Une rencontre est prévue à la maison St-Yves, à Tréguier, à 20h15, avec une association locale pour échanger sur les problèmes relatifs à l'intégration d'une famille du Daghestan.

-Une troisième permanence est envisagée au local, au vu du nombre important des sollicitations (mardi ou jeudi)

-Prochaine collecte de journaux : mercredi 12/12 (On peut aussi apporter ses cartouches d'encre)

RAPPEL – DÉPÔT DES JOURNAUX

Isabelle Métayer a gentiment proposé d'héberger 3 grands containers dans la **cour de la brasserie de Kerampont**, sise rue de Kerampont (à droite, après le feu, dans le sens montant). Accès et manœuvre possibles pour tout véhicule.

Dépôt le vendredi de 16 h à 19 h

Prochaine réunion ordinaire du Collectif

Lundi 07/01/2019, 20 h 30 à l'Espace Sainte-Anne

ATTENTION!